

Université Abderrahmane mira de Bejaia

Département de science et technique des

Activités physique et sportives.

Mémoire de fin de cycle pour

l'obtention du diplôme de master en STAPS

filière: activité physique et sportive éducative

Spécialité: éducation et motricité

Thème :

**L'effet des infrastructures sportives sur la pratique
de la séance d'éducation physique et sportive au lycée**

Réalisé par:

- Ait oumghar nadira

-Abaci mohand elbachir

Encadré par:

- Mme. KHALED NOUARA

Année universitaire

2021-2022

Remerciement

Nous remercions **ALLAH**, le tout puissant de nous avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail,

Puis On tient à témoigner notre gratitude et notre reconnaissance à notre promoteur **Mme Khalad Nouara**, qui est à l'origine de la réussite de notre travail pour tous ses conseils judicieux, et pour sa disponibilité permanente, c'est pour quoi on tient plus particulièrement à cette heureuse occasion pour lui présenter notre profond respect.

On remercie les enseignants d'EPS des établissements qui nous ont accueillis pendant la durée du stage pratique et à tous les enseignants du département STAPS pour le temps précieux qu'ils nous ont consacré et pour leurs écoutes ; sans oublier tous les élèves qui ont répondu au questionnaire.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail accompagné d'un profond amour :

A ceux qui m'ont arrosé de tendresse et d'espoirs,

A la source d'amour, d'encouragements et de tendresse ma mère ***Tididani Khadidja*** et a mon support dans ma vie, mon éclaireur et mon exemple éternel mon père ***Ait oumghar Mouhand***.

A mes chères frères (***Bilal*** et ***Samir***) et sœurs (***Lynda***)

A mon accompagnateur de la vie ***Mouloud***, l'homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui a été tout le temps à mes côtés pour me soutenir, m'aider et m'encourager durant tout mon parcours universitaire.

A toute les personnes de ma famille.

A mes meilleurs amis (es).

A mon binôme ***Abaci Bachir*** qui sue être patient et d'arrache pied à mes côtés pour la réalisation de notre mémoire

A tous les amis (es) de STAPS.

Nadira AIT OUMGHAR

Dédicace

Avec l'expression de ma reconnaissance, je dédie ce modeste travail à ceux qui, quels que soient les termes embrassés, je n'arriverais jamais à leur exprimer mon amour sincère.

A l'homme qui a souffert sans me laisser souffrir, qui doit ma vie, ma réussite et tout mon respect : mon cher père *Abaci Abderahim*.

Aux deux premières femmes de ma vie, qui ont sacrifiées leur vie pour notre réussite et éclairées notre chemin par leurs conseils, source d'amour, d'affection, d'encouragement et d'espairs : mes chères mères **Feu Ikhlef Leila** et *Yahiaoui Wahiba*.

A mes frères (*Anis, Sifou, Amine, Raouf* et *Islam*) et petite sœur *Razane*.

A tous le reste de ma famille et tous mes professeurs qui m'ont enseignées durant mon parcours scolaire.

A mes amis : *Azzedine, Koukou, Tarik Rafik Arezki* et *Allaoua*.

A ma meilleurs compagne : *Benchikh Meriem*.

A mon binôme *Ait Oumghar Nadira*.

Et a tous ceux qui nous sont chères.

Bachir ABACI

Table des matières

Introduction Générale.....	1
La problématique :.....	2
Les hypothèses :.....	2
1-Objectif de l'étude :	3
2-Définition des concepts :.....	3
Chapitre 01 : Éducation physique et sportive	
I.1 Définition d'Éducation Physique :.....	6
I.2.Éducation Physique Et Sportive :	6
I.3. Les objectifs de l'éducation physique et sportive :.....	7
I.4. L'importance de l'EPS :.....	9
I.5. L'enseignant de l'EPS :.....	10
Chapitre 02 : Les installations sportives	
II.1.Les installations sportives :.....	13
II.1.1 La définition des installations sportives :	13
II.1.2 Les salle de sport :	13
II.1.2.1 Environnement du produit :.....	13
II.1.2.2 Le domaine de sécurité :.....	13
II.1.3 Les vestiaires et sanitaires	14
II.1.3.1 Définition :.....	14
II.1.3.2 Environnement du produit :.....	14
ii.1.3.3 recommandations et cahiers des charges fonctionnels :.....	14
II.1.3.4 sécurité et hygiène :	15
II.2 Le matériel pédagogique :	15
II.2.1Définition de matériel pédagogique :	15
II.2.2Matériel de signalisation:.....	16

II.2.2.1 Définition du produit :	16
II.2.2.2 fonctions et contraintes essentielles dans le domaine de la sécurité :.....	16
II.2.3 Matériel d'aménagement pédagogique:.....	16
II.2.3.1 Définition du produit :	16
II.2.3.2 Environnement du produit :	16
II.2.3.3 fonctions et contraintes essentielles dans le domaine de la sécurité :.....	17
II.3 l'importance des installations sportives et des équipements sportifs:	17
II.4 L'éducation physique et sportive en Algérie :	18
II.4.1 Situation actuelle de l'EPS :.....	18
II.4.2 L'infrastructure et des moyens matériels insignifiants :	19
II.4.3 Le Sport scolaire :	20
Chapitre 03 : L'adolescence	
III.1 Définition de l'adolescence:	23
III.2 La durée de l'adolescence :	23
III.3 Les changements à l'adolescence :	24
III.4 Le développement de l'adolescence :	24
III.5 L'adolescence et l'EPS :.....	27
Chapitre 4 : Cadre méthodologique	
IV.1 La méthode descriptive :	29
IV.2 Présentation de l'étude :	29
IV.3 L'échantillon :	29
IV.4 Déroulement de l'enquête :	29
IV.4.1 La population étudiée :	29
IV.4.2 Lieux :	29
IV.4.3 la Durée :	30
IV.5 Tâches de la recherche :	30
IV.6 Moyens et outils de recherche :	30

IV.6.1 Le questionnaire :.....	30
<i>IV.6.1.1 Structure du questionnaire :</i>	<i>30</i>
<i>IV.6.1.2 Questionnaire pour les élèves :</i>	<i>31</i>
<i>IV.6.1.3 L'ajustement du questionnaire :</i>	<i>31</i>
<i>IV.6.1.4 Dépouillement :</i>	<i>31</i>
IV.6.2 L'entretien :	31
IV.7 moyen statistique :	31
IV.7.1La technique du pourcentage:	31
Chapitre 05 : Résultats et discussion	
V.1 Résultats de la recherche :	33
V.2 Analyse de réponses de l'entretien :	41
V.3 Discussion des résultats :	43
Conclusion.....	48
Références bibliographique	
Annexes	
Résumé	

Liste des figures

Tableau	Titre	Page
V.1	L'appréciation de la séance éducation et sportive.	28
V.2	L'unité de la séance d'éducation physique et sportive.	29
V.3	L'état psychologique des élèves en séance d'éducation physique et sportive.	30
V.4	L'insuffisance de matériel sportif à l'école.	31
V.5	Difficulté d'apprentissage en éducation physique et sportive.	32
V.6	La contribution des installations et l'équipement sportif sur la motivation des élèves	33
V.7	Les effets des installations et matériels sportifs sur les élèves.	34

Liste des tableaux

Tableau	Titre	Page
IV.1	Nombre d'élèves répondus au questionnaire	25
V.1	Les réponses de la question n°01	28
V.2	Les réponses de la question n°02	29
V.3	Les réponses de la question n°03	30
V.4	Les réponses de la question n°04	31
V.5	Les réponses de la question n°05	32
V.6	Les réponses de la question n°06	33
V.7	Les réponses de la question n°07	34

Liste des symboles et abréviations

ACSS : Associations Culturelles et Sportives Scolaires des établissements

APSA : Activité Physique Sportive et Artistique

CI : Cours d'initiation.

Etc : Et cetera.

EP : Education Physique.

EPS : Education Physique et Sportive.

ERP : Equipement Recevant du Public

EX : Exemple.

P : Page.

PROF : Professeur.

INTRODUCTION
GENERALE

Introduction Générale

Réaliser une définition de l'éducation physique n'est si simple que ça. Dans le cadre académique, il existe de nombreuses conceptions et approches associées au terme. L'éducation physique peut être une activité éducative, récréative, sociale, compétitive à la thérapeutique. Concernant son sens éducatif l'éducation physique est le nom donné à une discipline scolaire d'enseignement utilisant les activités physiques, sportives comme support de former, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

L'EPS a pour but de permettre à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, d'entretenir sa santé, de développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres. Et comme elle le conduit à s'engager pleinement dans les apprentissages, quel que soit son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap.

A fin de garantir un enseignement de l'éducation physique et sportive à la hauteur des ambitions que fixe le programme nécessite de disposer, dans l'établissement ou à proximité immédiate, d'une offre variée d'équipements sportifs couverts et de plein air. Un équilibre doit être recherché dans l'attribution des installations pour que chaque élève puisse apprendre en EPS, tout au long de sa scolarité, dans des conditions optimales de pratique. Car les installations et l'équipement sportive joue un rôle très important pour la réussite du cours d'éducation physique et sportive.

L'EPS au lycéen prend appui sur les compétences développées à l'école primaire et au collège. Elle lui permet de les enrichir et d'en acquérir de nouvelles qui favoriseront sa réussite dans l'enseignement supérieur et dans sa vie future d'adulte. Elle est l'occasion d'une meilleure connaissance, l'EPS contribue à développer une culture de l'activité physique régulière et durable, levier indispensable de l'amélioration de la santé publique particulièrement important, compte tenu du niveau de sédentarité des jeunes qui décrochent de toute pratique physique.

L'âge adolescent attire l'attention de plusieurs disciplines telle que la psychologie, la biologie, la physiologie, la sociologie, l'éducation sportive, ...etc. Elle se manifeste principalement par des troubles de comportement (stress, angoisse, traumatisme, doutes de son identité ...)

Pour cela de nombreuses recherches ont été menées, afin de comprendre la source de ces changements. (*P. Alvin, 2005*).

La problématique :

Le matériel didactique pédagogique joue un rôle très important dans les écoles Primaires, Cem et Lycée. L'installation du matériel suscite un certain malaise chez les enseignants mais aussi chez les élèves.

Le problème qui se pose à nous dans cet essai d'analyse est que l'Education Physique et Sportive reste toujours marginalisée à l'école Algérienne. Alors que les activités physiques sont considérées dans le monde comme un moyen fondamental d'amélioration de la santé et de l'éducation, plus particulièrement des jeunes, en Algérie, certains Administrateurs la perçoivent toujours comme un moyen d'animation, au mieux comme un moyen de détection et de sélection pour les compétitions sportives scolaires représentant leurs établissements. Les ligues de wilaya des sports scolaires ont tendance à les encourager dans ce sens, par exemple par l'attribution de matériel uniquement en fonction des résultats obtenus.

- Quel est L'importance des installations sportives sur la pratique de la séance d'éducation physique et sportive ?
- Le manque de matériel est-il la raison qui empêche les élèves à améliorer l'activité physique ?
- Les installations et les moyens sportifs motivent-ils l'élève à pratiquer la séance d'éducation physique et sportive ?

Pour développer et élargir notre thème en question nous avons du recourir à un questionnaire mentionné dans le mémoire a fin de répondre à notre problématique.

Les hypothèses :

- Les installations sportives sur la pratique de la séance d'éducation physique et sportive.
- Le manque de matériel empêche les élèves à améliorer l'activité physique.
- Les installations et les moyens sportifs motivent l'élève à pratiquer la séance d'éducation physique et sportive.

1-Objectif de l'étude :

Le choix du thème de notre sujet motivé tout d'abord par sa pertinence, puisque le sujet des matériel sportif dans les établissements scolaire en Algérie est traité de manière peu abondante ; le matériel pédagogique omniprésentes dans le quotidien des élèves, des enseignants dans les établissements scolaire.

Après les objectif de l'étude nos différents lectures exploratoires.

2-Définition des concepts :

Installation sportif : Une installation sportive est un bâtiment, une structure ou un lieu dans lequel se déroule une compétition sportive.

- **Un stade** : Est un lieu ou un endroit où se déroulent (principalement) des sports de plein air ou d'autres événements et consiste en un terrain ou une scène partiellement ou complètement entouré d'une structure à étages conçue pour permettre aux spectateurs de se tenir debout ou assis et de voir l'événement. :www.dictionnaire.com (consulté le 30 août 2020)
- **Une salle de sport** : Est un lieu où sont rassemblés des équipements permettant la pratique d'exercices d'activité physique.
- **Une salle de remise en forme** : Est un lieu mettant à disposition du public des équipements, un environnement et des présentations d'encadrement visant à l'amélioration de la condition physique, de la détente et du bien-être de ses clients.
- **Éducation physique et sportive** : C'est une pratique d'intervention et une discipline d'enseignement qui vise et privilégie l'expression du corps. Elle est à cet effet un vecteur d'éducation efficace au même titre que les autres disciplines scolaires. C'est pourquoi elle est obligatoire pour tous les cursus d'études, du C.I (cours d'initiation) à la terminale. **Faye M.** L'enseignement de l'E.P.S dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de Dakar. Analyse et perspectives. Mémoire de maîtrise STAPS, INSEPS – UCAD, 20.

- **L'adolescence** :

L'adolescence correspond, selon le **dictionnaire Hachette** à « l'âge compris entre la puberté et l'âge adulte ».

Le mot « adolescent » est en **latin** le participe présent du verbe grandir, sa terminaison désigne un processus et non un état. Déjà en latin, alors que l'enfant semble relativement stable et achevé et que l'adulte paraît être le résultat du processus de grandir, l'adolescence est considérée, comme **UN PROCESSUS**.

L'adolescent est : « celui qui grandit ».

Le mot adolescence vient du latin « *adolescere* », qui signifie grandir vers ; « ad » : vers, « Oléscère » : croître, grandir. (**Cloutier, 1982,p,25**).

Dans le nouveau dictionnaire de psychologie, on lit : adolescents = voir adultes, voir aussi apprentissage, complémentaire (cours), postscolaire (enseignement). Cette définition nous renseigne en effet sur l'absence du terme adolescence à l'époque du répertoire Socioéducatif, d'où sa confusion pure et simple avec l'âge adulte. (**Buisson, 1911, p, 38**).

CHAPITRE 01 :

**Éducation physique et
sportive**

I.1 Définition d'Éducation Physique :

Réaliser une définition précise de l'éducation physique n'est pas si simple que ça dans le cadre académique, il existe de nombreuses conceptions : (HARIS 1976) entend de l'éducation physique et sportive : Elle contribue à la formation équilibrée et intégrale de la personnalité Au développement biologique, cognitif, affectif et relationnel (URDANGARIN 1992). Qu'elle favorise la connaissance de soi et le contrôle de soi (**DEMAN et BLAIS,p 198**).

Éducation physique suscite des qualités comme la généricité, la loyauté le désir de dépassement, l'esprit de coopération la persévérance. (**MALVESIN 1994,p,52**).

EP est centrée sur le développement de l'enfant, comme elle contribue à la connaissance des savoirs fondamentaux, notamment ceux qui structurent les conduites motrices.

Elle s'adresse a tous les élèves, elle permet a chacun d'entre eux de tirer profit de son enseignement pendant la scolarité mais aussi au delà.

Elle est ouverte sur la vie elle favorise l'épanouissement des jeunes ainsi que les accès a la culture et la citoyenneté.

I.2.Éducation Physique Et Sportive :

Une Discipline d'enseignement, l'EPS, permet l'acquisition de connaissances et la construction et savoir permettant la gestion de la vie physique aux différents âges de son existence, ainsi que l'accès au domaine de la culture qui constituent les pratiques sportives. C. PINEAU (**Introduction à une didactique de l'EP Dossier EPS n°8**)

L'éducation physique et sportive (EPS) est le nom donné à une discipline scolaire d'enseignement utilisant les activités physiques sportives comme support, dans une finalité éducative.

Éducation physique et sportive (E.P.S.) est l'ensemble des exercices corporels, pratiqués dans le cadre scolaire et universitaire, est destinés à l'entretien et à l'amélioration des qualités physiques.

Une définition donnée par (*M. Piéron 1985*), l'EPS comme domaine d'étude des effets de l'activité motrice sur les caractéristiques physiques et psychologiques des individus considère dans leur environnement social.

L'éducation physique et sportive n'est pas que l'éducation du corps, elle participe par le moyen des activités spécifiques à l'éducation intégral. C'est-à-dire qu'elle s'insère harmonieusement dans l'action éducative d'ensemble et responsabilité.

L'éducation physique est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des participants en fonction de normes éducatives implicites ou explicites (*Parlebas , 1981*).

Pineau, (1991) a défini l'EPS comme suit ; discipline d'enseignement, elle propose, en favorisant le développement et l'entretien organique et foncier, l'acquisition de connaissances et la construction de savoirs permettant l'organisation et la gestion de la vie physique à tous. Les âges ainsi que l'accès au domaine de la culture qui constituent les pratiques sportives.(Lamotte, 2005)

D'après *Parlebas (1981)* dans le livre de lexique de l'enseignement de l'EPS de Lamotte, l'éducation physique est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des participants en fonction de normes éducatives implicites ou explicites.

I.3. Les objectifs de l'éducation physique et sportive :

Viser selon (*M.Pieron , 1993,p,66*) :

- Le développement de la condition physique de l'apprenant pour s'habituer à résister à la fatigue.
- L'amélioration et le renforcement des capacités techniques et physiques de l'apprenant et sa préparation à la réalisation de résultats honorables dans les disciplines sportives individuelles et collectives.
- La maîtrise de la technique sportive.
- Le développement et le renforcement de l'intelligence tactique de l'apprenant.
- La connaissance des règlements sportifs et leur application effective.
- Une meilleure utilisation des capacités techniques et physiques pour la réalisation de bonne performance.

Selon *Jacques Thibault* [13], disait que : « l'Éducation Physique est une forme d'éducation qui est un moyen de mouvement cherche à développer la valeur physique de l'individu et à contribue l'épanouissement des autres dimensions de la personnalité ».

Dans ce sens on peut dire que la pratique de l'éducation Physique et Sportive (E.P.S) favorise le développement global de l'enfant et ceux en l'aidant particulièrement à enrichir ses capacités et à développer ses ressources individuelles, d'autre part cette discipline contribue à prendre conscience de l'importance de préserver sa capitale santé sous plusieurs dimensions : physique, psychique, sociale (permet d'établir de bonnes relations) et de prendre en charge de sa sécurité et celle des autres.

C'est là le but fondamental de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. En terme d'objectifs, cela se traduit par trois axes d'enseignement, fixés par les instructions officielles arrêtées par le Ministre de l'Éducation Nationale (Eps, Sur, & Finalités, 1996). A savoir :

- Favoriser le développement des capacités organiques et motrices.
- Permettre l'accès au domaine de la culture qui constitue les activités sportives, physiques et artistiques.
- Apporter à chacun les connaissances nécessaires à l'entretien de ses potentialités et à l'organisation de sa vie actuelle et future.
- L'Éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser sa réussite.
- L'EPS conduit chaque élève à s'engager pleinement dans les apprentissages, quel que soit son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap. Le développement des ressources, l'enrichissement de la motricité, la capacité à en disposer à bon escient dans le cadre d'une pratique raisonnée, constituent des conditions nécessaires pour accroître la réussite de l'élève.
- Savoir gérer sa vie physique et sociale
- L'EPS permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, d'entretenir sa santé, de développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.
- Elle vise à la recherche du bien-être, de la santé et de la forme physique.

- Elle doit amener l'élève à bâtir une image positive de son corps. Grâce au plaisir éprouvé, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les élèves comprennent les effets bénéfiques d'une activité physique régulière de plus en plus autonome tout au long de la vie.

I.4. L'importance de l'EPS :

L'EPS permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, d'entretenir sa santé, de développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres. Elle vise à la recherche du bien-être, de la santé et de la forme physique. Elle doit amener l'élève à bâtir une image positive de son corps.

Pour les enfants et les adolescents, l'éducation physique et sportive (EPS) est bénéfique pour de nombreuses raisons. Elle a un rôle préventif de l'obésité, des conduites à risque, des addictions... Elle apprend le respect de soi-même et des autres à travers les règles qu'elle impose. Elle influe positivement sur le développement psychomoteur, respiratoire, osseux.

A l'école, l'EPS doit permettre à tous les élèves dans le respect de leurs différences et quelles que soient leurs ressources, de développer des compétences motrices, méthodologiques et sociales, au plus haut niveau des potentialités de chacun.

Les Instructions Officielles de 1967, bien que consacrant l'importance de l'appropriation de la culture sportive rappelle dès la première page que "l'éducation physique constitue aussi la condition et l'accompagnement de toute éducation, car elle se donne pour objet l'acquisition de la santé". Cet objectif est repris dans les Instructions Officielles de 1985/86, où il est indiqué que l'éducation physique "contribue au développement de l'élève, à son équilibre, à l'amélioration de sa santé et vise donc à offrir à chacun les meilleures conditions de réussite".

Une série de textes semi-officiels, depuis 1991, ont dénoté une évolution marquée des objectifs de la discipline (*Pineau, 1991; Hébrard & Pineau, 1994*). Le premier renvoie au développement des capacités organiques, foncière set motrices. Même si le terme n'est pas explicitement utilisé, cet objectif rappelle les finalités d'entretien de la santé précédemment évoquées. Le troisième objectif assigné à la discipline est d'offrir à chacun les connaissances

concernant l'entretien de ses potentialités et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de la vie. Un tel objectif ne peut évidemment pas se résumer à une éducation à la santé.

L'éducation physique est une discipline d'enseignement, elle propose en favorisant le développement et l'entretien organique et foncier, l'acquisition de connaissances et la construction de savoirs permettent l'organisation et la gestion de la vie physique à tous et les âges ainsi que l'accès au domaine de la culture que constituent les pratiques sportives. (*Pineau*, 1991).

L'éducation physique est une discipline scientifique pédagogique qui est centrée sur le mouvement corporel, elle se base essentiellement sur des exercices physiques pour parvenir à un développement intégral.

Selon *Alain HEBRARD* : « l'EPS conserve et enrichit les moyens et les ressources de l'activité motrice. Elle sollicite et développe les possibilités de compréhension des réactions affectives et émotionnelles à l'environnement physique et humain susceptible de favoriser la vie relationnelle et les prises de décisions individuelles et collectives. (*Alain HEBRARD* réflexion et perspective en 86).

I.5. L'enseignant de l'EPS :

Attaché à un établissement, *le professeur* d'EPS (éducation physique et sportive) est polyvalent. Il connaît plusieurs disciplines sportives sous leurs différents aspects : règlement, organisation matérielle, prestation physique, pédagogie, règles de sécurité. Il dispose d'un large éventail d'activités (gymnastique, athlétisme, sports collectifs, natation, expression corporelle) ils enseignent en fonction des équipements (salle de cours, gymnase, stade, piscine), du programme scolaire ainsi du projet d'établissement.

Résistant et dynamique, le prof d'EPS est aussi observateur et capable de nouer le dialogue. Il exploite au mieux ses compétences techniques en proposant des exercices adaptés à ses élèves, de difficulté progressive, et intervient au plus juste (consignes, corrections, etc.). Membre de l'équipe éducative, il développe non seulement les capacités motrices de l'élève, mais aussi son sens de l'initiative et de la responsabilité, son goût pour l'effort, son esprit d'équipe. Ses connaissances en biologie lui permettent aussi de transmettre des notions d'anatomie. Formé à la psychologie, il peut aider l'élève à surmonter ses appréhensions, à s'intégrer en classe, à exploiter au mieux ses possibilités.

Professeur de collège ou de lycée le plus souvent, l'enseignant d'EPS peut aussi être rattaché à une université. Il est recruté sur concours comme fonctionnaire. <https://m.onisep.fr/>

Programme de l'enseignement commun d'EPS des classes de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale générale et technologique est défini par arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Chapitre 02 :

Les installations sportives

II.1. Les installations sportives :**II.1.1 La définition des installations sportives :**

Une installation sportive est un bâtiment, une structure ou un lieu dans lequel se déroule une compétition sportive, par exemple: les terrains, les stades, salle de sport

II.1.2 Les salle de sport :

Une salle de sport est un lieu consacré pour la pratique des différent activités physiques et sportives qui consiste en un terrain de tapis entouré d'une structure à étages pour permettre aux spectateurs de se tenir debout ou assise et de voir l'événement.

II.1.2.1 Environnement du produit :

Les recommandations et les différents éléments du cahier des charges fonctionnel "Environnement des salles de sport" définissent les caractéristiques particulières auxquelles doivent répondre les salles de pratiques sportives et dans un cadre collectif en matière d'éclairage, de chauffage ventilation et d'acoustique.

Ces caractéristiques particulières doivent permettre à des classes de collège et ou de lycée le plus grand nombre possible pour pratiquer la séance d'éducation physique dans de bonnes conditions de confort.

Elles doivent également être adaptées aux pratiques collectives des associations sportives d'établissements scolaires ou d'organismes éducatifs ou de loisirs accueillant des adolescents et des jeunes.

II.1.2.2 Le domaine de sécurité :

Dans le domaine de sécurité ces salles de sport doivent :

- Permettre une bonne perception des formes et des mouvements.
- Ne pas présenter de risques pour les pratiquants.
- Résister aux chocs des engins tels que des ballons

- Être disposé de façon à être protégés contre les actes de vandalisme pouvant perturber leur fonctionnement.
- Être d'une maintenance et d'un entretien faciles.

II.1.3 Les vestiaires et sanitaires

II.1.3.1 Définition :

Les vestiaires et les sanitaires sont destinés à un usage intensif d'enfants et d'adolescents accueillis dans un cadre collectif, scolaire ou périscolaire, pour la pratique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA). Outre leur fonction hygiénique, ils doivent contribuer à l'éducation à l'hygiène corporelle des jeunes accueillis dans un dispositif à vocation éducative.

Public visé :

Le public visé est celui des enfants et adolescents d'âges correspondant à la fréquentation des collèges et des lycées. Ils peuvent être accueillis dans le cadre de l'institution scolaire ou dans le cadre d'activités associatives proposant des pratiques en collectivité (associations sportives d'établissements scolaires, d'associations sportives de clubs sportifs ou de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire).

II.1.3.2 Environnement du produit :

Cet équipement fait partie intégrante d'autres équipements (gymnase, stade, salle d'activité...). Il doit permettre aux enfants, aux jeunes et à leur encadrement de participer à l'organisation de pratiques physiques à visée éducative dans des conditions matérielles optimales.

Ce document décrit plus particulièrement les caractéristiques spécifiques auxquelles doivent répondre des vestiaires destinés à la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre scolaire ou dans une structure d'accueil collectif à objectif éducatif.

II.1.3.3 recommandations et cahiers des charges fonctionnels :

Dans tout projet de construction ou de rénovation, ces recommandations et cahiers des charges fonctionnelles représentent une priorité essentielle.

II.1.3.4 sécurité et hygiène :

Dans le domaine de la sécurité, ces équipements doivent :

- Être conformes à la réglementation concernant les équipements recevant du public (ERP), en fonction du type et de la catégorie de l'établissement auquel ils sont rattachés.
- Faciliter la surveillance des élèves pendant leur présence dans ces locaux.
- Assurer la sécurité et la sauvegarde des biens (vêtements et effets personnels) entreposés dans les locaux pendant les pratiques physiques, sportives et artistiques des usagers.
- Assurer la sécurité personnelle des usagers pendant leur présence dans les locaux et leur utilisation.

Dans le domaine de l'hygiène, ces équipements doivent :

- Faciliter les pratiques d'hygiène corporelle.
- Contribuer à l'acquisition d'habitudes et ainsi faciliter l'éducation à l'hygiène corporelle.
- Être d'un entretien facile.
- Être conçus de façon à préserver une certaine intimité.
- Être conçus de façon à satisfaire l'ensemble des besoins dans un temps aussi réduit que possible.

II.2 Le matériel pédagogique :**II.2.1 Définition de matériel pédagogique :**

Le matériel pédagogique c'est un aménagement spatial qui est utilisé dans le sport ou l'exercice, comme : (les assiettes plots, le sifflet, les ballons, cerceaux et chronos....) et peut aussi être le nom de la tenue portée par le sportif.

II.2.2 Matériel de signalisation:***II.2.2.1 Définition du produit :***

Dispositifs matériels destinés à informer les utilisateurs d'une installation sportive pour qu'ils circulent et accèdent aux différents espaces et zones de pratiques.

II.2.2.2 fonctions et contraintes essentielles dans le domaine de la sécurité :

Dans le domaine de la sécurité, ces matériels doivent :

- Permettre de différencier les voies piétonnières de celles pour les véhicules à moteurs et deux roues.
- Permettre de donner l'alerte au secours et faciliter rapidement leur accès.
- Permettre de s'approprier le plan d'évacuation.
- Permettre de contrôler les accès à l'équipement.
- Matérialiser les zones de rangements des buts mobiles et des agrès lourds.
- Permettre une visibilité du lieu d'emplacement du cahier de suivi et de contrôle des matériels lourds et son accessibilité.

II.2.3 Matériel d'aménagement pédagogique:***II.2.3.1 Définition du produit :***

Matériels polyvalents, modulables et mobiles, à usage collectif ou individuel permettant d'aménager l'espace dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (exemple : plots, socles et bâtons, cerceaux, marquages au sol etc.).

II.2.3.2 Environnement du produit :

Ce document décrit les caractéristiques spécifiques auxquelles doit répondre le matériel d'aménagement pédagogique. Ce produit peut être utilisé dans différents espaces (intérieurs extérieurs, gymnase, salles spécialisées, stades, piscines, patinoire...) dans le cadre de l'enseignement des APS.

II.2.3.3 fonctions et contraintes essentielles dans le domaine de la sécurité :

Dans le domaine de la sécurité, le matériel d'aménagement pédagogique, petit matériel mobile, ne doit pas, par lui-même, contribuer à générer des risques de dommage.

C'est ainsi qu'il doit :

- Être conforme aux normes existantes.
- Être composé d'éléments répondant aux exigences des normes en vigueur.
- Ne pas provoquer par lui-même des blessures ou d'autres formes de dommage.
- Être stable (auto-stable).
- Être résistant à un usage intensif.

Il convient toutefois de rappeler qu'un matériel peut présenter toutes les garanties de sécurité pour lui-même, mais que son usage inadapté peut générer des dommages qui ne peuvent alors être imputés à la défaillance des produits.

(guide d'information et de conseil 2004, p 24...57)

II.3 l'importance des installations sportives et des équipements sportifs:

l'importance des utilisations appliquées de différents outils, matériaux et appareils est prouvé individuellement ou collectivement dans le processus d'apprentissage en général, et cette importance a été évidente pour aider les individus, les enseignants et les apprenants à comprendre et à surmonter les divers étapes éducatives et contribué à la réduction des efforts, des coûts et du raccourcissement du temps, à partir d'ici, il était nécessaire de lier ce que l'apprenant lit avec des choses tangibles bien connues, et que les concepts de l'apprenant et leur connexion pour former des perceptions claires nécessitent une attention aux sens.

- Un élément d'une lutte complète pour atteindre les objectifs de la leçon et résoudre des problèmes éducatifs.
- Faciliter le processus d'apprentissage sur l'enseignant et l'élève dans la séance d'éducation physique et sportive

- L'enseignant a pu utiliser tout le temps disponible mieux et plus efficace.
- Attire et concentre l'attention des élèves.
- Permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, d'entretenir sa santé, de développer l'image et l'estime de soi.
- Développer et mobiliser les ressources des élèves, enrichir leurs capacités motrices, les rendre efficaces et favoriser leur réussite.
- Assurer la sécurité et la sauvegarde des biens et vêtements entreposés dans les locaux pendant la pratique de la séance d'éducation physique et sportive.

II.4 L'éducation physique et sportive en Algérie :

II.4.1 Situation actuelle de l'EPS :

Des activités physiques et sportives insuffisantes :

Nous restons attachés depuis le début des années 1970 aux pratiques traditionnelles dans les enseignements moyen et secondaire dans l'ensemble du pays : deux heures hebdomadaires d'EPS sont prévues par classe.

Actuellement, les postes d'enseignement sont couverts au niveau national à 98% dans les collèges et à 99% dans les lycées, d'après un bilan effectué par les inspecteurs pédagogiques en 2011/2012¹⁴. Mais en fin de premier trimestre de l'année scolaire 2012/2013, nous apprenions par quelques-uns de ces mêmes inspecteurs que des postes d'enseignement ont été retirés à l'EPS pour combler le manque de postes dans d'autres matières considérées habituellement comme prioritaires. S'agissait-il d'une recommandation de la tutelle? Car comment croire que des proviseurs pouvaient décider d'un commun accord à travers le pays de parer au plus pressé de cette manière, et couvrir ainsi les lacunes d'une administration agissant sans planification? Les lycéens sont ainsi privés d'activités qui répondent à des besoins fondamentaux : pouvoir dépenser leur énergie, se libérer du stress lié à des pressions multiples, valoriser leurs aptitudes physiques et développer leur motricité...

Après on se demandera pourquoi les adolescents deviennent si agressifs ou violents 15 ?

Nous apprenions à la rentrée du deuxième trimestre, en janvier 2013, que de nouveaux postes sont ouverts heureusement! Ce qui ne dédouane pas les responsables d'un acte improvisé, traduisant un état d'esprit négatif vis-à-vis de l'EPS, aux retombées certainement malheureuses sur beaucoup d'acteurs de l'éducation, sur les enseignants, les adolescents, les parents...

Y a plus d'apprentissages à caractère technique et pratique, l'EPS y est éliminée des programmes ! Quant aux clubs et associations sportifs, ils font de l'élitisme même à la base, chez les plus jeunes ; l'objectif prioritaire étant la préparation à la performance.

Dans les collèges et lycées, les familles d'APS les plus courantes sont : l'athlétisme et les sports collectifs. Les deux heures hebdomadaires obéissent à une distribution temporelle mettant généralement un sport individuel (course, saut ou lancer) en première heure et un sport collectif (hand-ball, basket-ball, volley-ball, plus rarement du football) en deuxième heure. Par le moyen de ces activités, les objectifs assignés à l'EPS scolaire tendent donc essentiellement vers l'apprentissage de savoir-faire moteurs dans différentes spécialités sportives. Ces apprentissages et le développement de la condition physique ont besoin en fait d'un horaire beaucoup plus conséquent (un minimum de trois séances par semaine ou tous les deux jours).

II.4.2L'infrastructure et des moyens matériels insignifiants :

Dans les collèges et les lycées, les adolescents évoluent souvent sur des terrains caillouteux, boueux ou poussiéreux suivant les saisons. Cependant, le début de l'application de la réforme du système éducatif, et surtout l'organisation des examens d'EPS au Baccalauréat à partir de 2005, a poussé les autorités d'abord à aménager des ateliers simples pour les activités programmées : pistes de vitesse (60 mètres, difficilement trouvés dans beaucoup d'établissements à l'espace réduit, surtout dans les grandes villes), aires de saut ne respectant pas toujours les règles officielles et de sécurité (pas de planche d'appel, bordures de fosses de réception en béton, dimensions officielles non respectées...). Une campagne relativement mieux organisée débutera durant l'année scolaire 2007/2008, pour l'installation de terrains dans les collèges et lycées : 56% des établissements moyens et secondaires en ont bénéficié d'après l'évaluation effectuée en février 2012. Certaines salles dont la finition laisse à désirer, non réceptionnées d'ailleurs pour cause de malfaçons, offriront des toitures béantes par endroits, ouvertes aux intempéries et aux oiseaux. Et dans la plupart des cas, aucune

dotation matérielle n'a suivi la construction de la salle; des cas très rares sont dotés en partie par le secteur de la Jeunesse et des sports. Beaucoup de salles restent ainsi fermées, non réceptionnées parce que non terminées, ou peu utilisées parce que tout simplement sans matériel ou impossibles à entretenir régulièrement. Certaines salles deviendront des ateliers de dépôt de mobilier scolaire avant même d'avoir servi à des activités sportives.

Quant aux moyens matériels, ils restent très insuffisants : quelques balles et ballons, sifflets et chronomètres pour les enseignants, des poids de lancer, des haies, parfois un décamètre pour mesurer les performances de sauts et lancers. Un petit budget est alloué dans le cadre des activités sportives scolaires, appuyé par une partie des redevances d'inscription scolaire des élèves; parfois un chapitre de dépenses à caractère pédagogique prévu pour l'ensemble des matières d'enseignement est utilisé aussi pour l'EPS, mais pas dans tous les établissements bien que l'EPS soit considérée comme faisant partie intégrante du système éducatif dès les premières instructions officielles de 1970, certains administrateurs la perçoivent toujours comme un moyen d'animation, au mieux comme un moyen de détection et de sélection pour les compétitions sportives scolaires représentant leurs établissements.

II.4.3 Le Sport scolaire :

Organisé dans le cadre du système associatif, le Sport Scolaire est animé à la base par les Associations Culturelles et Sportives Scolaires des établissements (ACSS). Les collèges et lycées sont dotés d'une ACSS, affiliée à la Ligue de Wilaya du Sport Scolaire, elle-même affiliée à la Fédération Algérienne du Sport Scolaire.

L'objectif de ce système associatif scolaire est d'offrir en principe aux élèves qui le désirent la possibilité de pratiquer du sport. Si l'EPS est une matière d'enseignement en principe obligatoire (sauf avis médical contraire) au même titre que les autres matières scolaires, le Sport scolaire n'est donc pas obligatoire; les enfants et adolescents scolarisés ont (en principe là aussi) le choix entre plusieurs activités, culturelles et sportives; dans les lycées par exemple, les possibilités existantes actuellement sont surtout les sports collectifs, la musique ou le dessin.

Il faudrait, bien sûr, une étude plus approfondie pour analyser les causes d'un problème ici complexe, qui concerne tout le sport algérien.

La seule étude que nous connaissions, encore que restant partielle en ce qui concerne le sport scolaire, parce que consacrée au sport féminin, est celle de *Kerzabi M*, qui remarque que « le sport scolaire a longtemps alimenté le sport civil », du moins en ce qui concerne les filles. En effet, « le sport scolaire (souligné par l'auteur) est un des éléments-clés du sport féminin et de son corollaire l'éducation physique et sportive ».

Nous basant sur notre expérience d'inspection pédagogique, nous sommes d'accord avec elle quand elle remarque par ailleurs que « l'EPS avait vécu des moments difficiles dans les années 89 à 95. D'ailleurs on avait constaté une chute vertigineuse de l'EPS en général et du sport féminin en particulier ».

L'équipe actuelle de la FASS, animée par un enseignant d'EPS depuis 2009, s'attelle à « redynamiser » le sport scolaire. Et il existe une volonté politique d'orientation vers la prise en charge d'un nouveau système de compétition, se voulant plus sélectif et plus performant pour les jeunes catégories; comme s'il s'agissait en somme de remplacer un système défectueux dans les fédérations spécialisées, où il y a très peu d'écoles et de compétitions pour les plus jeunes, et que le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports tente de relancer. Le sport scolaire revient ainsi au poste de pourvoyeur ou de « réservoir » du sport de performance, avec cette fois un système de classes sport-études.

Dans les collèges et lycées sportifs, installé parallèlement à l'organisation de la FASS, mais intégré dans le programme des compétitions scolaires. D'après les données statistiques de l'année scolaire 2010/2011 (document en réf.11: « la redynamisation de la pratique sportive en milieu scolaire »), il existe des classes sport-études dans les 48 wilayas, donnant un effectif total de 16000 collégiens (filles et garçons) dans 289 collèges, encadrés par 600 éducateurs dans 16 spécialités sportives; quant aux lycées sportifs, le premier établissement opérationnel est à Alger, avec la création récente d'établissements annexes appelés à se multiplier (dans les wilayas de Blida au centre, Oum-El-Bouaghi à l'Est, Nâama au Sud-Ouest...). Un lycée sportif en préparation à Sétif est érigé en « Ecole Nationale des Sports Olympiques », mais il n'est pas encore opérationnel. Et il est question d'ouvrir d'autres lycées sportifs dans différentes régions du pays.

(yahiaoui, l'éducation physique sportive scolaire en Algérie 2013, p6.....19)

Chapitre 03 :

L'adolescence

III.1 Définition de l'adolescence:

Selon *Didier-Jacques DUCHÉ* l'adolescence est la période de la vie durant laquelle la croissance staturale et pondérale subit une nouvelle poussée et qui est caractérisée par les profondes modifications qui vont transformer l'enfant en un adulte. Elle dure de deux à trois ans et peut se diviser en trois stades : **la pré puberté** : caractérisée par une croissance staturale rapide et par l'apparition des caractères sexuels secondaires ; **la puberté** : moment où apparaissent chez la fille les premières règles, chez le garçon la première éjaculation et **la post puberté** : période dont on peut difficilement préciser la fin, et que caractérise un arrêt progressif de la croissance staturale, tandis que la croissance pondérale et la maturation morphologique et physiologique des divers organes se poursuivent encore. **La pleine maturité** sexuelle et l'aptitude à la procréation en sont l'aboutissement. Le bouleversement qui occupe cette période met en question la conception que chacun a de son propre corps. Très perturbatrice est l'absence de parallélisme qui, bien souvent, dissocie cette maturation somatique, intellectuelle, libidinale et sociale.

Même dans *les ouvrages* actuels, la prise de conscience de l'évolution de ce terme est très timide. On essaie d'expliquer le phénomène par rapport aux différents milieux dans lesquels se trouve l'adolescence non comme un concept à part entière. Plus étonnant encore, le terme «Adolescence » reste toujours lié à d'autres définitions et constitue un détour pour définir l'enfance dans une Encyclopédie considérée comme la Bible des universitaires, *l'Encyclopédia Universalis*. (Encyclopédia Universalis, 1970 *Avanzini* 1978), donne sa définition de l'adolescence comme un fait évolutif, il dit :« L'adolescence est une période provisoire. Elle n'est pas un état. Le terme adolescent dérive d'un participe présent, suggère qu'il s'agisse d'un processus en cours d'accomplissement ». Dans la *langue Française*, nous trouvons trois synonymes qui renvoient vers la même Période : « Puberté », « Jeunesse » et « Adolescence ».

III.2 La durée de l'adolescence :

L'adolescence est une phase de maturation: il s'agit d'une période transitoire marquée par le développement humain physique et psychologique entre l'enfance et l'âge adulte. La finalité culturelle en est de préparer l'être humain à assumer son rôle d'adulte. D'habitude elle a lieu entre l'âge de 12 et 22-25 ans.

III.3 Les changements à l'adolescence :

1) Au niveau biologique:

L'adolescence est marquée par le début de la puberté et la fin de la croissance physique, avec des changements au niveau des organes sexuels et de caractéristiques telles que la taille, le poids, la masse musculaire ainsi que par des changements majeurs au niveau de la croissance et de la maturation du cerveau.

2) Au niveau cognitif:

L'adolescence est caractérisée par un développement de la pensée abstraite, du savoir et du raisonnement logique.

3) Du point de vue social :

L'adolescence est une période de préparation aux rôles sociaux de l'âge adulte culturellement adaptés tels que faire partie du monde professionnel ou de trouver un partenaire intime. Il s'agit d'une phase de changements dramatiques à laquelle on a donné des noms comme « crise d'identité », « psychose normative », etc. (**EUROPEAN ALLIANCE AGAINST**)

III.4 Le développement de l'adolescence :

Le mot adolescence vient du latin « *adolescere* », qui signifie grandir vers ; « ad » : vers, « Oléscère » : croître, grandir. (**Cloutier, 1982**).

Dans le nouveau *dictionnaire de psychologie*, on lit : adolescents = voir adultes, voir aussi apprentissage, complémentaire (cours), postscolaire (enseignement). Cette définition nous renseigne en effet sur l'absence du terme adolescence à l'époque du répertoire *Socioéducatif*, d'où sa confusion pure et simple avec l'âge adulte. (**Buisson, 1911**).

L'adolescence est une période de développement pendant laquelle les enfants dépendants deviennent des adultes indépendants. Cette période commence habituellement à environ 10 ans et dure jusqu'à la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine. Pendant l'adolescence, l'enfant subit de très importants changements physiques, intellectuels et émotionnels. Aider l'adolescent à traverser cette période est un véritable défi pour les parents ainsi que pour les médecins.

1) Développement intellectuel et comportemental :

Au début de l'adolescence, les enfants commencent à développer la pensée logique, la capacité d'abstraction. Cette sophistication accrue mène à une prise de conscience accrue de soi et à la capacité à réfléchir sur son propre être. En raison des nombreux changements physiques notables de l'adolescence, cette conscience de soi se transforme souvent en auto-conscience, avec un sentiment d'accompagnement d'étrangeté. L'adolescent a également des préoccupations concernant son apparence et attractivité physiques et une sensibilité accrue aux différences par rapport à ses pairs.

Les adolescents appliquent également leurs nouvelles capacités de réflexion aux questions morales. Les préadolescents comprennent le bien et le mal comme fixe et absolu. Les adolescents plus âgés remettent souvent en question des normes de comportement et peuvent rejeter les traditions, au grand dam des parents. Idéalement, cette réflexion aboutit au développement et à l'intériorisation du propre code moral de l'adolescent.

À mesure que les adolescents sont confrontés à des devoirs scolaires plus complexes, ils commencent à identifier des domaines d'intérêt ainsi que leurs forces et faiblesses relatives. L'adolescence est une période pendant laquelle les jeunes commencent à envisager des options de carrière, bien que la plupart n'aient pas un objectif clairement défini. Les parents et les médecins doivent être conscients des capacités de l'adolescent, l'aider à formuler des objectifs réalistes et être préparés à identifier des obstacles à l'apprentissage auxquels il faudrait remédier, tels que des troubles de l'apprentissage, des troubles de l'attention, des troubles du comportement ou un environnement impropre à l'apprentissage. Les parents et les médecins doivent faciliter l'apprentissage et autres expériences qui exposent les adolescents plus âgés aux possibilités de carrière, soit pendant l'école ou pendant les vacances scolaires. Ces possibilités permettent aux adolescents d'affiner leurs choix en matière de carrière et d'études futures.

2) Développement affectif chez les adolescents :

Pendant l'adolescence, les régions du cerveau qui contrôlent les émotions se développent et matures. Cette phase se caractérise par des crises apparemment spontanées qui peuvent être difficiles pour les parents et les enseignants qui en sont souvent les victimes. Les adolescents apprennent progressivement à éliminer des pensées et des actions inappropriées et à les remplacer par des comportements axés sur des objectifs.

L'aspect émotionnel du développement pubertaire est le plus pénible, mettant souvent à l'épreuve la patience des parents, des enseignants et des médecins. La labilité émotionnelle est une conséquence directe du développement neurologique pendant cette période, lors de laquelle les parties du cerveau qui contrôlent les émotions matures. La frustration peut aussi naître de la croissance dans de multiples domaines.

3) Développement psychologique et social :

La famille est le centre de la vie sociale des enfants. Pendant l'adolescence, le groupe des pairs commence à remplacer la famille en tant que centre d'intérêt social principal de l'enfant. Les groupes de pairs s'établissent souvent selon des distinctions d'habillement, d'apparence, d'attitudes, de hobbies, d'intérêts, et d'autres caractéristiques qui peuvent sembler triviales ou profondes aux sujets extérieurs. Initialement, les groupes de pairs sont généralement de même sexe.

Les adolescents qui se retrouvent sans groupe de pairs peuvent développer des sentiments intenses de différence et d'aliénation. Bien que ces sentiments n'aient généralement pas d'effets permanents, ils peuvent aggraver le risque de comportement dysfonctionnel ou antisocial. À l'autre extrême, le groupe de pairs peut prendre trop d'importance, entraînant également un comportement antisocial. L'appartenance à un gang est plus fréquente lorsque le foyer et les milieux sociaux sont incapables de contre balancer les demandes dysfonctionnelles d'un groupe de pairs.

2) Sexualité et genre :

Lorsque les adolescents explorent leur sexualité, ils peuvent également commencer à remettre en question leur identité de genre.

Le sexe correspond à l'état biologique d'une personne: Homme, Femme, ou Intersexué.

L'orientation sexuelle correspond au sexe par lequel une personne est sexuellement attirée.

L'identité de genre est le sentiment subjectif d'appartenir à un sexe; c'est-à-dire, le fait de se considérer comme un homme, une femme, un transgenre ou tout autre terme identifiant (p. ex., genderqueer, non binaire, agender [identité de genre non normative et non binaire]).

L'expression du genre est l'expression objective, publique de l'identité de genre et comprend tout ce que les sujets disent et font pour indiquer à eux-mêmes et aux autres la mesure dans laquelle ils sont du sexe auquel ils s'identifient. (Evan G. Graber, DO 2021 p,69).

III.5 L'adolescence et l'EPS :

La pratique sportive permet également d'exister en tant que sujet. Certains adolescents sportifs, en se blessant délibérément mais non consciemment, disent non au système. Duclos (2003), par ses travaux sur la traumatophilie (amour des blessures et satisfactions « inconscientes et décidées » par les blessures), fait écho à ceux de **Cordié** (1997). Les « suicides paradoxaux » que cette dernière pointait chez les bons élèves en mathématiques se retrouvent dans le monde sportif.

Tous les adolescents ne s'engagent pas dans le sport. Certains au contraire refusent le rapport au monde (via le corps) qu'il propose. **Cordié** (1998) constate par la clinique que certains élèves sont bloqués dans leurs apprentissages et leur réussite dans certaines disciplines scolaires, celles où leurs parents excellent. Elle parle de refus de l'inceste par discipline scolaire interposée.

Par ailleurs les travaux de **Sweck** (1988) sur les procédés auto-calmants, montrent en quoi la pratique du sport permet à certains adolescents de se rassurer et de se sauvegarder. Elle leur offre un étayage à leur idéal du moi (mon corps sera comme celui du champion de mon sport quand je serai plus âgé). Elle leur évite la confrontation à l'angoisse de l'autonomie et du choix.

L'enfant ne fait que vivre son enfance. La connaître appartient à l'adulte » disait **Wallon** (1941). Il en est de même pour l'adolescent. Le connaître appartient à ceux qui seront face et à côté de lui durant ce mouvement de vie. Connaître l'adolescent revient donc aux **STAPS**, aux *enseignants d'EPS*, aux *entraîneurs*.

La physiologie de l'adolescent est différente de celle de l'enfant, notamment dans les réactions à l'effort intense, et en quoi cet écart impose d'autres propositions en sport et en EPS pour les enseignants et les entraîneurs. (**Ratel, Martin, 2015, p, 47**).

Chapitre 4 :
Cadre méthodologique

IV.1 La méthode descriptive :

La recherche descriptive ou recherche explicative a pour objet de :

- Répertorier et de décrire systématiquement un certain ordre de phénomènes,
- Établir des regroupements de données et des classifications.
- La recherche explicative a pour objet de rechercher des causes, des principes ou des lois qui permettent de rendre compte des phénomènes.

IV.2 Présentation de l'étude :

Afin de déterminer l'effet des installations sportives sur la pratique de la séance d'éducation physique et sportive notre étude ne cherche pas à arriver à un approfondissement de l'explication selon une analyse mais ce n'est qu'une étude de discipline du phénomène, ou le questionnement est lié à l'importance des installations et l'équipement sportif.

IV.3 L'échantillon :

Notre échantillon se compose de 43 élèves, on a distribué 57 questionnaires aux élèves de Lycée « Ait Daoud Hocine » Seddouk mais malheureusement on a reçu que 43 questionnaires et l'entretien aux enseignants.

IV.4 Déroulement de l'enquête :

IV.4.1 La population étudiée :

Notre recherche a été distribuée sur l'ensemble des élèves et des enseignants du lycée ait Daoud Hocine seddouk .

IV.4.2 Lieux :

L'échantillon de notre recherche a porté sur les élèves de lycée suivants :

L'établissement	Nombre des élèves
Lycée Ait Daoud Hocine (Seddouk)	43

Tableau IV.1 : Nombre d'élèves répondus au questionnaire

IV.4.3 la Durée :

Notre étude s'est étalé sur une période allant du début du mois de décembre jusqu'à la fin du moi d'avril 2022.

IV.5 Tâches de la recherche :

Pour la réalisation de notre travail de recherche nous avons effectué un certain nombre de taches à savoir :

- Ressortir une analyse bibliographique.
- Réalisation d'un questionnaire destiné aux élèves.
- Distribution des questionnaires et collecte des données
- Dépouillement et analyse des résultats
- Interprétation et discussion des résultats.

IV.6 Moyens et outils de recherche :**IV.6.1 Le questionnaire :**

Dans notre recherche nous avons utilisé le questionnaire comme technique d'investigation dans le but de relever le maximum d'opinion sur notre sujet de recherche, et également afin de vérifier nos hypothèse. De ce fait, il s'avère comme un outil ou instrument fondamental de cette recherche.

Le questionnaire reste l'une des principales techniques de collecte de données, utilisé dans le cadre d'une enquête, bien que cet instrument de recherche présente plusieurs difficultés telles que le manque de sincérité de la part des enquêtés et le refus de quelque élèves à répondre ; nous avons donc utilisé le questionnaire qui est composé de 10 questions pour les élèves de lycée.

IV.6.1.1 Structure du questionnaire :

Le questionnaire de l'élève a été réparti en trois parties:

- L'importance de l'éducation physique et sportif et les installations sportives dans le quotidien d'un élève.
- Le manque de matérielle empêche les élève a améliorer l'activités physique.

- Les installations et les moyens sportifs motivants les élèves à pratiquer la séance d'éducation physique.

IV.6.1.2 Questionnaire pour les élèves :

La plus part des questions que nous avons posé sont des questions fermé de type oui ou non.

IV.6.1.3 L'ajustement du questionnaire :

Cette méthode est utilisée dans la recherche scientifique et vise à poser des questions qui comprennent l'axe du sujet, et un ajustement qui est orienté pour les élèves.

IV.6.1.4 Dépouillement :

On a distribué les questionnaires le 06/03/2022 celle-ci nous à permis de vérifié si les questions sont claire et rectifié certaines questions qu'on à distribuer 57 questionnaires aux élèves de lycée.

IV.6.2 L'entretien :

Notre deuxième instrument de collecte de données est l'entretien avec les enseignants.

IV.7 moyen statistique :

Afin de mieux comprendre les résultats recueillis et de leur donner une signification Logique, nous avons optés pour l'utilisation des pourcentages illustrés dans des tableaux où nous pouvons voir aussi les résultats de notre enquête.

IV.7.1La technique du pourcentage:

L'effectif total	—————→	100%
Fréquences des réponses	—————→	pourcentage(x)

$$X = \frac{\text{Fréquences des réponses}}{\text{L'effectif totale}} \times 100$$

Chapitre 05 :
Résultats et discussion

V.1 Résultats de la recherche :

Tableau V.1 : Les réponses de la question n°1

Question 01 : Aimez-vous la séance d'éducation physique et sportive ?

Réponse	Oui		Non	
Effectif total 43	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
	43	100	0	0

D'après les résultats acquis on remarque qu'à l'unanimité des lycées ont déclarés qu'ils aiment leurs séances sportives.

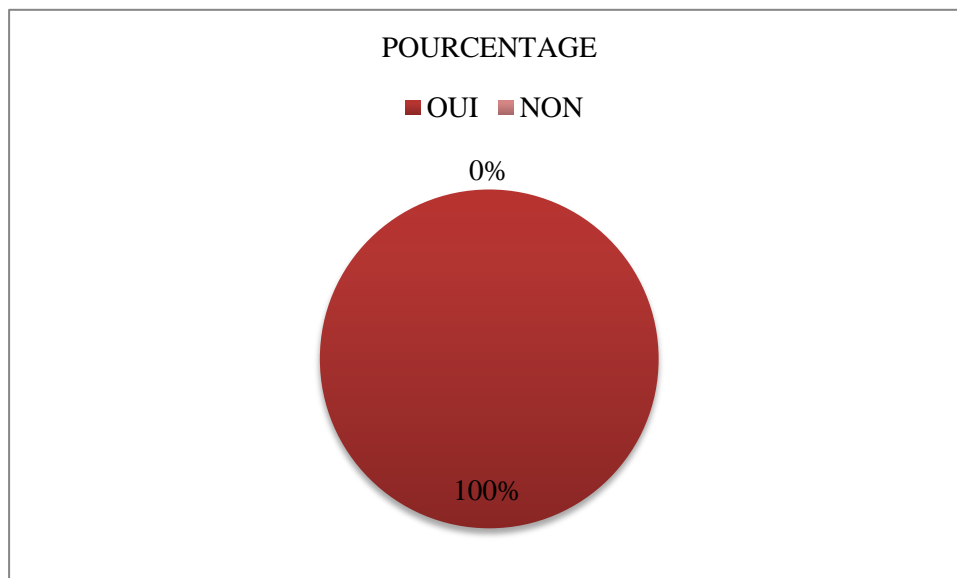


Figure V.1 : L'appréciation de la séance éducation physique et sportive.

Tableau V.2: Les réponses de la question n°02**Question 02 : Que pensez-vous du cours d'éducation physique et sportive?**

Réponse	Matière fondamentale		Matière secondaire	
Effectif total 43	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
	27	62.79	16	37.20

Selon les résultats du tableau ci-dessus on remarque qu'à 62.97% des lycées du (27/43 élèves) ont optés que la séance sportive est une matière fondamentale.

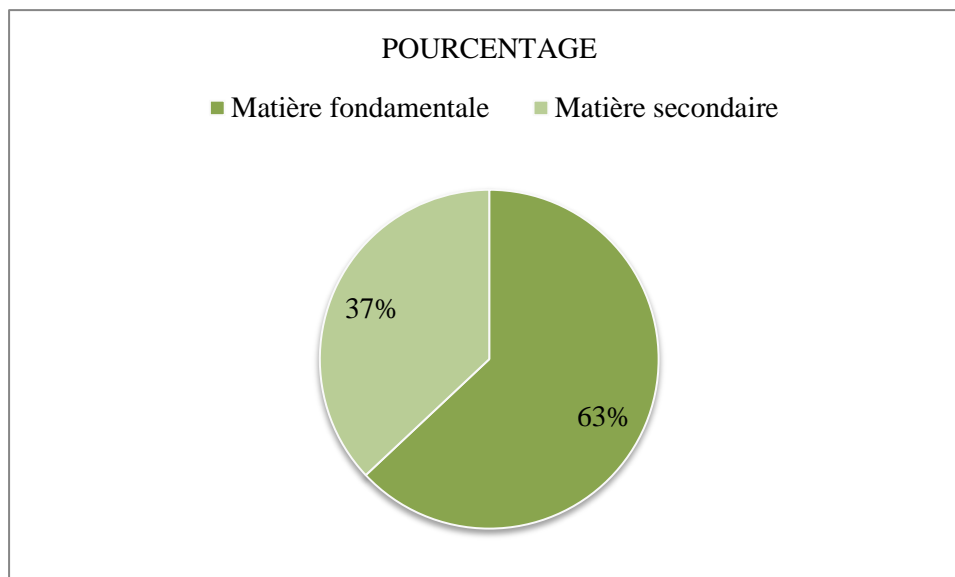
**Figure V.2 :** L'unité de la séance d'éducation physique et sportive.

Tableau V.3 : Représentation des réponses de la question n°03.

Question 03 :Sentez vous psychologiquement aise lorsque vous effectuez un cours d'éducation physique et sportive ?				
Réponse	OUI		Non	
Effectif total 43	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
	43	100	0	0

D'après l'observation des résultats du tableau on remarque qu'à l'unanimité des élèves ont déclarés qu'ils se sentent aise et libre pendant leurs pratiques d'éducation physique.

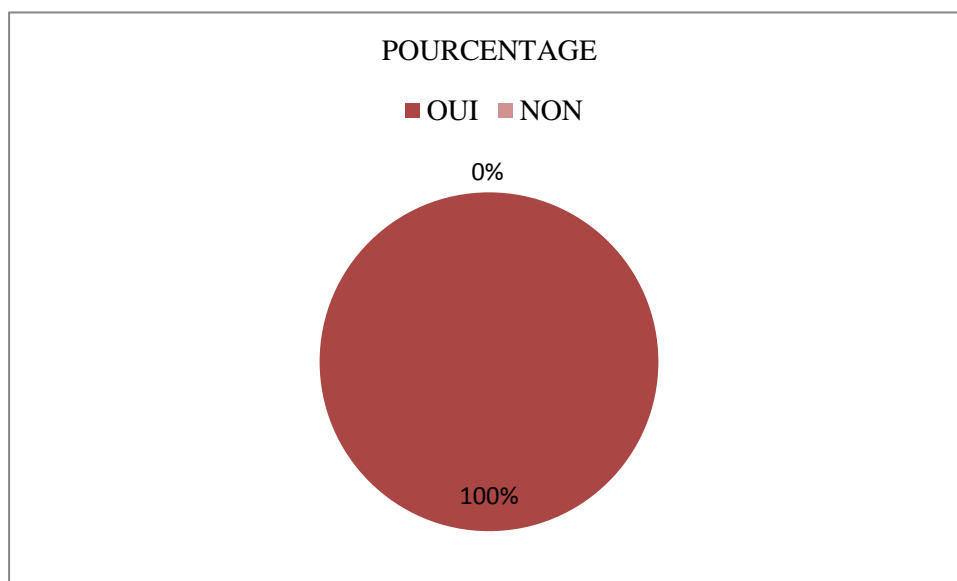
**Figure V.3** : l'état psychologique des élèves en séance d'éducation physique et sportive.

Tableau V.4 : Les réponses de la question n°4.

Question 04 : Les équipements sportifs dont dispose votre lycée sont-ils suffisants ?				
Réponse	Oui		Non	
Effectif total 43	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
		21	48.84	22

Selon l'analyse du tableau ci-dessus on remarque que la majorité des élèves trouvent que leurs établissements ne disposent pas assez de matériels et d'équipements sportifs.

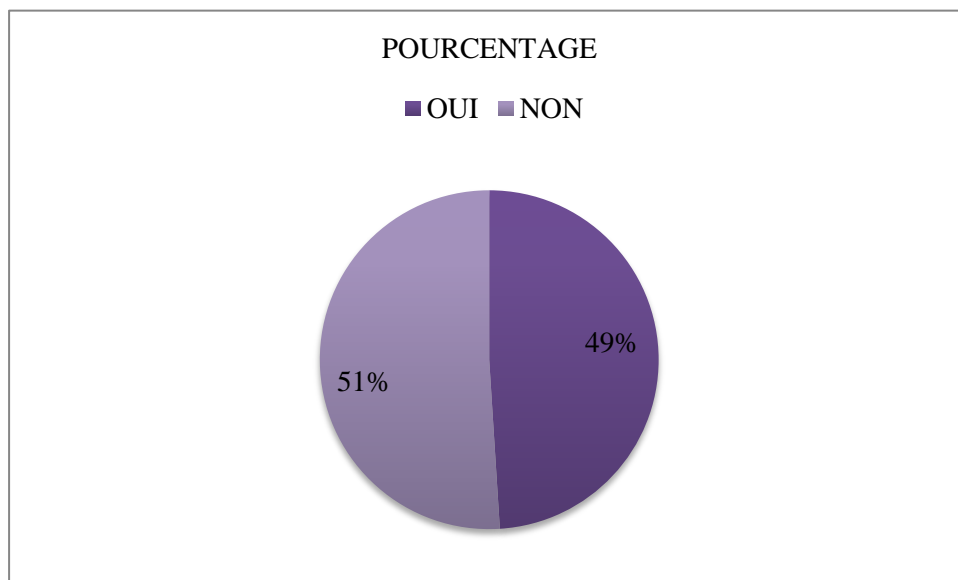


Figure V.4 : L'insuffisance de matériel sportif à l'école.

Tableau V.5 : les réponses des questions n°

Question 05 : Rencontrez-vous des problèmes lors de la pratique de la séance d'éducation physique et sportive?				
Réponse	Oui		Non	
Effectif total 43	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
	17	39.53	26	60.46

Selon les réponses des élèves 60.46% ont répondu qu'ils ne trouvent pas de difficultés lors de leurs pratiques sportives.

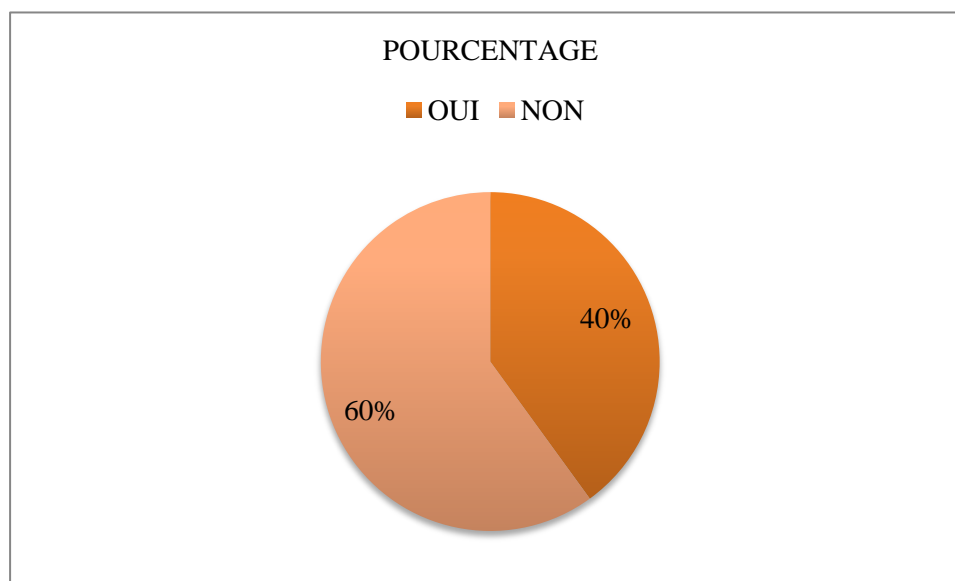


Figure V.5: Difficulté d'apprentissage en éducation physique et sportive

Tableau V.6 : Les réponses des questions n°06.

Question 06 : La disponibilité d'installations sportives et d'équipements sportifs vous motive t elle a pratiqué l'éducation physique et sportive?

Réponse	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
Effectif total 43	30	69.46	13	30.54

Selon les résultats acquis on remarque que la majorité des lycées 70 % ont répondu que la disponibilité des lieux et de matériels les motivent pendant la séance d'EPS.

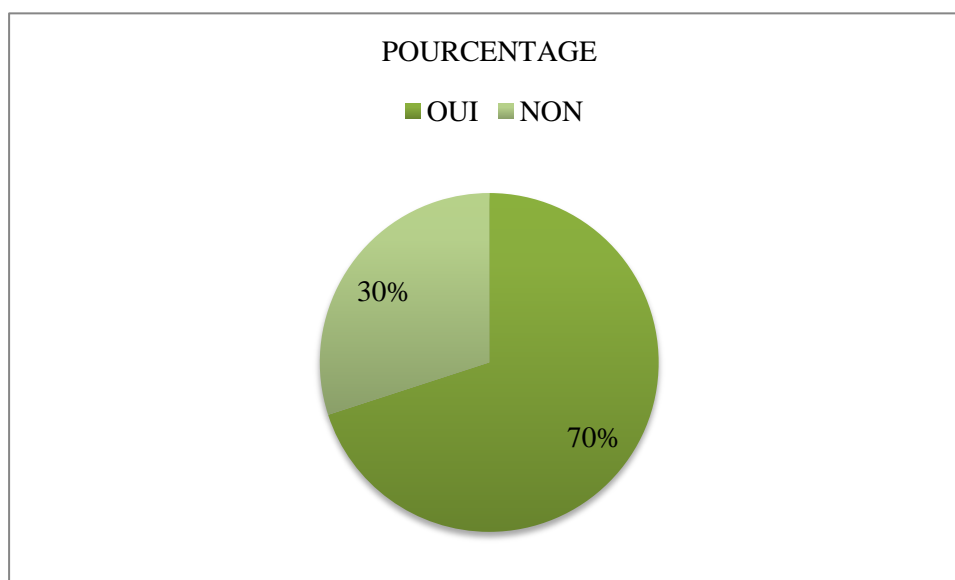


Figure V.6 : La contribution des installations et l'équipement sportif sur la motivation des élèves.

Tableau V.7 : Les réponses de la question n°07

Question 07 : Êtes-vous déçu quand il n'y pas de stades, salles de sport et d'équipements sportifs pour effectuer le cours d'éducation physique et de sport ?				
Réponse	Oui		Non	
Effectif total 43	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
		32	74.41	11

D'après les résultats obtenus on remarque que 74.41 ont soulevés leurs mécontentements lors de leurs pratiques sportives lorsqu'ils ne trouvent pas des lieux et de matériels pendant la séance d'EPS.

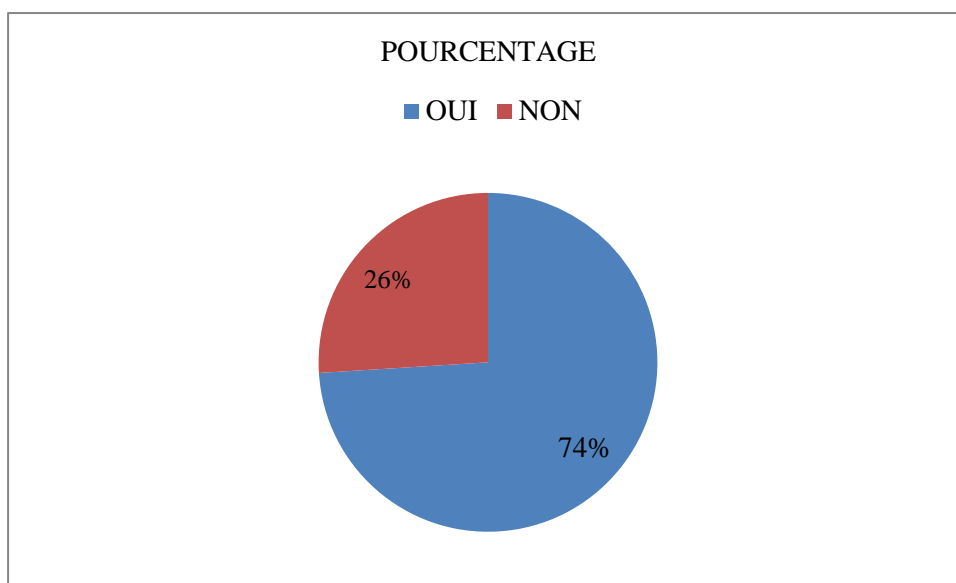


Figure V.7 : Les effets des installations et matériels sportifs sur les élèves.

Question 08 : *Votre lycée dispose il de stade et de salle de sport ?*

Selon les réponses des élèves ils ont répondu que le lycée dispose de deux compartiments (stade et salle de sport).

A premier vue la salle en question est une nouvelle salle à la forme voulue (vestiaires, sanitaire, tribune, éclairage, ainsi que le matériel pédagogique).

Et en second lieu on a remarqué que le stade en question est dans un état détériorer (absence de gazon, manque grillage et l'insuffisance de matériel).

Question 09 : *quel est l'état des stades, salles de sport et équipement sportif de votre lycée ?*

Selon l'observation des lieux et la réponse des élèves ont optés que la salle actuelle que dispose le lycée est un nouveau lieu malgré qu'elle est petite pour qu'elle regroupe toute les classes en même temps en cas où y aura des intempéries en période d'hiver et le manque de quelque infrastructure légère tel que lignine des sanitaires et des vestiaires.

Et pour se qui concerne le stade tous les élèves trouve que son état est catastrophique vue le manque de sécurité personnelles et collectifs (risque de blessures) et aux absences de matériel, manque d'outil fondamentale, absence totale de vestiaires.

Question 10: *Ya- il un entretien régulier des stades et des salles de sport ?*

La majorité des élèves ont répondu que y pas un entretien régulier de stade est de salle de sport parce que ya pas beaucoup d'espace vert et de surface a l'intérieure de lycée scolaire.

V.2 Analyse de réponses de l'entretien :

- **Manque de matériel et d'équipement sportif est-il un obstacle au déroulement de la séance ?**

Les résultats obtenus par les enseignants disent que le manque de matériel et d'équipement sportifs est un obstacle du déroulement de la séance de sport réussies. Être bien équipé ne signifie pas simplement disposer d'une large gamme d'appareils même si ceux-ci font partie intégrante de ce qui est appelé équipement sportif il ne faut pas mettre de côté l'accessoire (les plots, les cerceaux, le sifflet.....) ainsi que vêtements utilisés. Cela affecte la participation positive des élèves et limite leur participation sportive et physique.

- **Le manque d'installation et d'équipement sportifs affecte-t-il la motivation des élèves ?**

Tous les enseignants ont déclaré que le manque d'installation et d'équipement sportifs affecte la motivation des élèves par ce que l'environnement dans lequel la leçon fournit une séance d'éducation physique joue un rôle important dans la sophistication au niveau de l'appel d'offres de l'enseignant en profitant des carrés extérieurs qui doivent être pris en charge et en supprimant tous les obstacles et difficultés qui conduisent à des indicateurs négatifs cela limite la réalisation des objectifs éducatifs et la communication des informations aux élèves.

- **Y-t-il un entretien régulier des terrains et des salles de sport ?**

Il y a un entretien chaque année ils réparent tout ce qui est défectueux et aussi un groupe spécial de travailleurs scolaires et parfois les enseignants de sport aident aussi. L'essentiel est que les élèves trouvent une salle qui est un stade qui est bien équipée et qui manque de rien.

- **La disponibilité d'installations sportives et d'équipement sportifs vous motive à enseigner l'éducation physique et sportive ?**

Les enseignants voient que la disponibilité des installations sportives et des équipements sportifs nous motive bien sûr à enseigner l'éducation physique. Lorsque les installations sportives et les équipements sont disponibles les élèves apprennent efficacement lorsqu'ils sont occupés à exercer des sports et des compétences individuelles et c'est à ce moment que

chaque élève a un outil sportif qui fonctionne pour développer des compétences sportives en offrant de plus grandes opportunités pour l'exercice et la participation positive et c'est ce qui donne envie aux enseignants d'enseigner.

➤ **Les équipements sportifs dont dispose votre lycée sont-ils suffisants ?**

Les réponses des enseignants montrent que les équipements sportifs sont insuffisants à cause du budget fourni par l'état ce qui ne suffit pas pour l'achat d'équipement sportifs, Mais les enseignants coopèrent entre eux pour acheter des équipements sportifs.

➤ **Êtes-vous déçu quand il n'y a pas de terrains, salle de sports pour effectuer le cours d'éducation physique et sportive ?**

La plupart des enseignants sont déçus quand il n'y a pas de terrains, salles de sport surtout en hiver les terrains sont mouillés, du coup les élèves ne peuvent pas pratiquer de sport dehors mais y'a qu'une salle de sport le problème c'est que une salle va pas suffire à plusieurs classes cela ne les aide pas dans leurs travaux et n'atteignent pas l'objectif d'une séance de sport et malheureusement ils ne finissent jamais leur programme.

➤ **Les terrains et les aires de jeux dans les établissements sont-ils adaptés pour pratiquer la séance d'EPS ?**

La plupart des enseignants disent qu'il y a qu'un terrain de volley qui est dans les normes sinon ils essaient de travailler selon les moyens qu'ils ont (ils tracent, ils délimitent avec des assiettes aux pots).

➤ **Est-ce que le programme scolaire couvre-t-il les activités que l'on souhaite pratiquer pendant l'année scolaire ?**

Les enseignants disent que le programme couvre les activités que l'on souhaite pratiquer pendant l'année scolaire, mais ils sont donnés les compétences et les objectifs à atteindre et ils élaborent leur programme après une séance d'évaluation diagnostique.

➤ **Le budget fourni par l'état est-il suffisant pour l'achat d'équipement sportifs ?**

Les enseignants voient qu'ils ne sont pas capables de parler de sport sans parler d'équipements sportifs, alors l'Etat devait augmenter le budget des écoles pour l'achat des

équipements afin de diversifier les activités sportives et l'application effective des cours d'éducation physique.

➤ **Est-ce que le volume horaire (2h/semaine) est suffisant pour mettre en œuvre le programme ?**

Les résultats obtenus montrant que la réponse de la plupart des enseignants considère que ce volume horaire est insuffisant pour mettre en œuvre le programme est plus minime pour qu'un élève puisse réussir à atteindre ces objectifs.

V.3 Discussion des résultats :

1) *L'importance de l'éducation physique et sportive et les installations sportives dans le quotidien d'un élève :*

Concernant les questions destinées aux élèves et les enseignants, la première hypothèse de notre recherche se stipule que la pratique de la séance d'EPS est très importante dans le quotidien des élèves, le membre de notre échantillon a enregistré un score moyen de (100%). La pratique de l'EPS donne beaucoup de choses positives aux élèves comme : la santé, développer l'esprit sportif, développer les capacités physiques, souplesse, coordination, endurance, vitesse, la force...

Les élèves ont confirmé que la pratique de la séance d'EPS contribue à leur développement physique et un renforcement d'intelligence, et aussi permet d'améliorer les compétences et les connaissances utiles pour connaître mieux leurs corps et être en bonne santé et pour améliorer leurs capacités physiques.

Selon *GIL MONS* p 38 (1998) : « l'EPS est un champ d'étude et une profession qui participe au développement de la personne par la mise en œuvre de pratiques corporelles et de connaissances s'y rattachant, dans le but de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie dans tous les milieux et pour toute la vie ».

Les membres de notre échantillon ont enregistré un score moyen de (62.79%) concernant l'éducation physique une matière fondamentale.

Une matière préférée pour la majorité parce que dans cette pratique ils ce sens dynamique libre, dans ce cours gagne beaucoup de chose, le respect, la bonne santé, développé la personnalité.

Le membre de notre échantillon enregistre un score moyen (100%) concernant la pratique de la séance d'EPS et le bien être psychologiquement.

Selon *veineck 1997* : Le cours d'EPS représente une occasion pour s'amuser, se détendre, se dépasser, tisser des liens...

L'activité physique se trouve significativement associer a une réduction de stresse de l'anxiété et de la dépression ainsi amélioré de l'humeur et de l'estime de soi *g.Décamps 2011*.

Les membres de notre échantillon enregistré un score moyen de (100%) concernant les installations sportifs (stade, terrain, salle)

L'installation sportifs joue un rôle important dans les établissements scolaires c'est un lieu dans laquelle se déroule une séance d'éducation physique en analysant cette étude nous sommes arrivés à connaitre que les obstacles ont une relation avec le manque d'installation sportives qui limite la participation sportive et physique chez les élèves.

C'est donné viennent renforcer les résultats de questionnaire. Et a la lumière de ce qui et évoqué en peut dire que la première hypothèse de notre recherche est confirmée.

2) *le manque de matériel empêche les élèves à améliorer l'activité physique*
Concernant les questions destinées aux élèves :

L'hypothèse de notre recherche stipule que les installations sportives sont très importantes pour réussir la pratique de la séance d'EPS.

Le membre de notre échantillon a un score moyen (48.63%) concernant les installations sportives et d'équipement sportifs dans l'établissement scolaire.

Le manque d'installation et d'équipement c'est un obstacle du déroulement de la séance d'éducation physique et sportive. Le stade de l'établissement dans un état catastrophique et dangereux, beaucoup de blessés aucun moyenne dans ce stade par contre la salle elle est dans un état moyen.

- Toujours même problème il n'y a pas un entretien régulier, Et la salle n'y a pas d'amélioration.
- **Daley 1996** : a la nécessité de fournir des outils du temps des terrains et des équipements pour se diversifier dans les activités sportives et l'application effective des cours d'éducation physique.

Selon l'entretien réalisé avec les enseignants : Le manque d'installations et d'équipements sportifs c'est un obstacle pour le déroulement et la pratique de la séance d'éducation physique et sportive parce que la présence d'outils et d'appareils a une grande valeur dans le succès de la séance d'éducation physique et sportive.

En hiver par exemple les élèves ne peuvent pas pratiquer la Séance de l'EPS dehors et une salle de sport n'est pas suffisamment disponibles pour tous le nombre des élèves de ce lycée cela présente un facteur n'aide pas les enseignants et les élèves dans leur travail et n'atteignent pas l'objectif de la séance.

Alors le manque d'installation et d'équipement sportifs affect la motivation d'élèves parce que l'environnement dans lequel la leçon fournit une séance d'éducation physique joue un rôle important dans la sophistication au niveau de l'appel d'offres du l'enseignant en profitant des carrés Extérieur qui doivent être pris en charge et en supprimant tous les obstacles et difficultés qui conduisent a des indicateurs négatifs cela limite la réalisation des objectifs éducatifs et la communiquer les informations aux élèves lorsque les installations et l'équipement sont disponibles les élèves apprennent efficacement c'est ce qui donne envie aux élèves faire le sport et les enseignants à enseigner.

Lawrence Capel, et Whitehead 2004 : les élèves apprennent efficacement lorsqu'ils sont occupés a exercer des sports et des compétences individuelles et c'est a ce moment que chaque élève a un outil sportif qui fonctionne pour développer des compétences sportives en offrant de plus grandes opportunités pour l'exercice et la participation positive.

A Travers tous ce que on vient d'évoquer on peut dire que un bonne équipement et installation c'est la garantie de la pratique d'une séance de sport réussies.

C'est donné vient de renforcer les résultats de questionnaire et de l'entretien celle la nous amène donc à dire que la deuxième hypothèse de notre étude est confirmée.

3) *Les installations et le moyen sportif motivent les élèves à pratiquer la Séance d'éducation physique et sportive :*

Concernant les questions destinées aux élèves, la troisième hypothèse de notre recherche stipule que la pratique de la séance d'éducation physique et sportive est motivante avec ou sans matériel.

Les membres de notre échantillon enregistrent un score moyen de (60.46%) concernant la motivation dans le cours de l'EPS, la plupart des élèves n'ont aucun problème de manque d'équipement sportifs ils sont motivés dans le cours d'éducation physique grâce aux enseignants professionnels et l'esprit de groupe, les élèves travaillent davantage parce qu'ils aiment la séance d'éducation physique.

Selon **Viau** : la motivation scolaire est un concept dynamique qui a ses origines dans la prédisposition qu'un élève a à son environnement et de lui-même et qui l'incite à choisir une activité et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but.

Les membres de notre échantillon enregistrent un score moyen (74.71) concernant le manque des moyens pédagogiques sportifs et la démotivation des élèves pour effectuer le cours d'éducation physique.

La majorité des élèves sont pessimistes quand il n'y a pas de stades et salles de sport parce que pour eux le cours est très important.

Conclusion

Conclusion

Les installations et l'équipement sportive c'est un avantage ou un empêchement pour le rendement et la réussite scolaire des élèves au niveau secondaire été le fil conducteur de notre recherche dans le but de découvrir l'importance, l'impact et l'effet d'installation, matériel pédagogique sur le déroulement de la séance d'éducation physique et sportive.

Donc, à partir d'une analyse de résultats les installations et l'équipement et important pour le déroulement et la pratique de la séance d'éducation physique et sportive, la présence d'outils et d'appareils il a une grande valeur dans le succès de la séance d'EPS. L'installation et le matériel pédagogique empêche les élèves à améliorer les capacités physiques et motrices et ses connaissances, vers des activités récréatives, donc il influe d'une façon négative sur plusieurs aspects : cognitif, psychologique, social et psychomoteur. Ceux qui limite la réalisation des objectifs éducatifs et la communiquer les informations aux élèves par l'enseignant.

Cette dernière a fait l'objet d'un questionnaire que nous avons soumis aux élèves et un entretien aux enseignant de différents établissements a la Daïra de *Seddouk* Et les données recueillies sont établis dans nos différents tableaux.

L'analyse des résultats nous a amené à découvrir que les installations et le matériel sportifs devenue une méthode indispensable dont l'objectif pour la réussite de la séance d'éducation physique et sportive et la motivation des élevées afin d'atteindre les résultats attendus, ainsi crée un sens d'appartenance et de cohérence entre les élèves, et ce qui induit à une réussite scolaire.

Cette modeste recherche nous a permet d'être sur terrain et de le voir en prêt nous à inspirer à proposer quelques recommandations concernant notre thème de recherche :

- Sensibiliser le public à l'importance des installations et d'équipement sportifs et son impact dans le rendement scolaire pour les élèves du cycle secondaire.
- Offrir la surface (terrain, salle de sport, carré extérieur) et le matériel nécessaire afin de promouvoir d'avantage l'EPS au sein des établissements scolaire.

Références bibliographique

Les mémoires :

- Achou zaiad (la pratique du déduction physique et sportifs) et ça relation avec la violence dans le cycle moyen 2019.
- Moudach sakina (activités physique et sportive et la santé physique) et mentale des élèves (2016).
- Clotide osad ezuk (éducation physique et santé à l'école primaire évaluation de l'outil « sport »).

Les articles :

- Deboeck supérieure (staps) l'éducation physique à l'école et l'amélioration du concept de soi -2001/3N°56 P (57-92)
- Boubaker yahiaoui l'éducation physique sportive scolaire en Algérie (2013)
- Guide d'information et de conseil 2004.
- European alliance Against .
- Matériel et équipement pour la pratique des activités physiques et sportives des adolescents et des jeunes.

L'ouvrage : 1

- Vincent Lamote – question réponse sur l'EPS(2019).
- M. Pierron, Pédagogie des activités physiques et du sport. Ed. Revue d'EPS. Paris.
- O.Sane, En Science physique, Pédagogie d'EPS, Paris, 2011.
- Marcelli, D., & Braconnier, A. (2018). Adolescence et Psychopathologie. Adolescence et Psychopathologie.
- Massicotte-marquez, P. J., & Ph, D. (2017).
- Psychologie de la violence.
- PSY1966 J Hiver 2017 Université de Montréal Département de psychologie, 1–7.
- MICHAËL ATTALI, J. S.-M. (1945). L'éducation physique de 1945 à nos jours.

- Moro, A., & Ragi, T. (2013). Sport et lien social. *Agora Débats/jeunesses*, 33(1), 14-19.
- Narring, F., & Tschumper, A. (2002). Santé et styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20ans en Suisse (2002), 1–211.
- Perrin, C. & Perrin, C. (2000). La santé en EPS : de l'â€™ évidence à l'â€™ éducation.

Dictionnaire :

- Larousse de la langue française, ED libraire 1997
- Le Robert, (s.d.), Usage, dans dictionnaire en ligne,

Annexes

Questionnaire :

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Master en sciences et techniques des activités physiques et sportives, spécialité éducation motrice sous le titre

«L'effet des installations sportives sur la pratique de la séance d'EPS»

Nous mettons entre vos mains ce questionnaire, qui comprend un ensemble de questions liées aux installations sportives et aux équipements sportifs et à leur rôle dans la pratique de la séance d'éducation physique et sportive.

Veillez remplir ce formulaire et répondre librement après avoir lu les questions.

Questionnaire :

Sexe ?

Masculin	Féminin
----------	---------

Age ?

14-19Ans	19-23Ans
----------	----------

1)- Aimez-vous la séance d'éducation physique et sportives ?

Oui	Non
-----	-----

2)- Que pensez-vous du cours d'éducation physique et sportive matière ?

Fondamentale	Secondaire
--------------	------------

3)-Vous sentez-vous psychologiquement à l'aise lorsque vous effectuez un cours d'éducation physique et sportive ?

Oui	Non
-----	-----

4)-Votre lycée dispose-t-il de stades et de salles de sport ?

Stade	Salle
-------	-------

5)-Les équipements sportifs dont dispose votre lycée sont-ils suffisants ?

Oui	Non
-----	-----

6)- Quel est l'état des stades, salles de sport et équipements sportifs de votre lycée ?

7)-Y a-t-il un entretien régulier des stades et des salles de sport ?

Oui	Non
-----	-----

8)-Rencontrez-vous des problèmes lors de la pratique de la séance d'éducation physique et sportive ?

Oui	Non
-----	-----

9)-La disponibilité d'installations sportives et d'équipements sportifs vous motive-t-elle à pratiquer l'éducation physique et sportive ?

Oui	Non
-----	-----

10)-Êtes-vous déçu quand il n'y a pas de stades, de salles de sport et d'équipements sportifs pour effectuer le cours d'éducation physique et de sport ?

Oui	Non
-----	-----

Entretien :

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire fine cycle de *master* en sciences et techniques des activités physiques et sportives spécialité éducation motrice sur *l'effet des installations sportives sur la pratique de la séance d'EPS*. Cas de lycée « *Ait Daoud Hocine* » Seddouk

Nous vous serrons reconnaissants de bien vouloir répondre a cet entretien.

1) Le manque de matériel et d'équipement sportifs est il un obstacle au déroulement de la séance d'EPS ?

.....
.....

2) Le manque d'installation et d'équipement sportifs affecte-t-il la motivation des élèves ?

.....
.....

3) Les équipements sportifs dont dispose votre lycée sont-ils suffisants ?

.....
.....

4) La disponibilité d'installations sportives et d'équipement sportifs vous motive à enseigner l'éducation physique et sportive ?

.....
.....

5) Les terrains et les aires de jeux dans les établissements sont-ils adaptés pour pratiquer la séance d'EPS ? Si non quelles solutions trouvez-vous ?

.....
.....

6) Êtes-vous déçu quand il n'y a pas de terrains, salles de sport pour effectuer le cours d'éducation physique et sportive ?

.....
.....

7) Y'a-t-il un entretien régulier des terrains et des salles de sport ?

.....
.....

8) Est-ce que le programme scolaire couvre-t-il les activités que l'on souhaite pratiquer pendant l'année scolaire ?

.....
.....

9) Le budget fourni par l'Etat est-il suffisant pour l'achat d'équipements sportifs ?

.....
.....

10) Est-ce que le volume horaire (2h/semaine) est suffisant pour mettre en œuvre le programme ?

.....

.....

Résumé :

Cette étude consiste à définir l'effet des installations sportives sur la pratique de la séance d'éducation physique et sportive au cycle secondaire. Considérant que l'éducation physique et sportive offre aux élèves des situations d'expression variée, corporelle, verbale, émotionnelle, relationnelle. L'EPS répond en effet aux objectifs d'une pédagogie active et dynamique grâce à la nature des activités qu'elle propose, à base de jeux, de mouvements, et la disponibilité d'installation et d'équipement sportifs, et à des compétitions fréquentes sur des espaces plus ou moins grands; ce qui permet une grande liberté d'évolution motrice, une expression multiple et la confrontation directe des capacités et compétences des élèves.

Pour la démarche méthodologique nous avons opté pour un questionnaire qui a été distribué sur 43 élèves de l'établissement «Ait Daoud Hocine » Seddouk et un entretien avec les enseignants ; Après l'analyse et l'interprétation des données nos résultats montrent que le manque d'installation et d'équipement sportive influence sur le déroulement de la séance d'éducation physique.

summary

This study consists in defining the effect of sports facilities on the practice of the physical and sports education session in the secondary cycle, considering that the physical and sports education offers to the pupils situations of varied expression, physical, verbal, emotional, relational. PE meets the objectives of an active and dynamic pedagogy thanks to the nature of the activities it offers, based on games, movements, and the availability of sports facilities and equipment, and to frequent competitions on more or less large spaces; which allows a great freedom of motor evolution, a multiple expression and the direct confrontation of the pupils' abilities and skills.

For the methodological approach we opted for a questionnaire which was distributed to 43 pupils of the establishment "Ait Daoud Hocine" Seddouk and an interview with the teachers; after the analysis and the interpretation of the data our results show that the lack of installation and sports equipment influences the course of the physical education session.